

PLAN D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE (Version corrigée 2018-2019)

OBJECTIFS	MOYENS	RESSOURCES
A) Établir les besoins de l'école en matière de gestion de l'intimidation et de la violence.	<p style="text-align: center;"><u>2018-2019</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Faire des groupes-conseil avec une personne ressource en compagnie du titulaire de classe.- Recueillir les suggestions des élèves en groupes-conseil.- Consulter le sondage école sur l'intimidation (en collaboration avec l'Université Laval).- Consulter les intervenantes de l'école pour connaître les besoins les plus fréquents.- Recueillir les perceptions des surveillants sur le terrain.- Faire une liste de toutes les activités en classe reliées à la prévention de l'intimidation et de la violence et cibler ainsi les zones à combler avant de réserver les conférenciers pour l'année en cours.	<ul style="list-style-type: none">- Sondage Université Laval (année 2013)- Sondage Université Laval (année 2015)- Personnel de l'école- Sondage Université Laval (année 2017)- Sondage Université Laval (avril 2019)- Sondage ARAMIS (questionnaire bien-être général à l'école)

PLAN D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE (Version corrigée 2018-2019)

OBJECTIFS	MOYENS	RESSOURCES
<p>B) Maintenir, chez tous les élèves de l'école, un climat presque exempt de violence physique au cours des deux prochaines années. (bousculade, tirailage, petites bagarres, ...)</p>	<p style="text-align: center;"><u>2018-2019</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervenir immédiatement de manière juste et posée. - Ne pas tolérer la violence physique en utilisant les moyens déjà en place au Collège. (avis aux parents, plans d'action, suspension et renvoi si nécessaire). - Offrir des activités variées sur les périodes de dîner. - Passer des petits sondages 3-4 fois par année sur le climat de classe. (principalement au primaire, sec.1 et 2) - Faire des groupes-conseil au besoin dans les classes afin de régler les conflits. - Demander aux enseignants de s'impliquer dans les jeux extérieurs, dans la ligue des sports-midi et aux parties de génie en herbe - Répartir les plateaux intérieurs et extérieurs de jeu afin que tous les niveaux puissent en profiter équitablement. - Inscrire au registre des plaintes tout événement significatif de violence. - Augmenter les heures de travail des intervenantes afin d'assurer une présence d'intervention en tout temps. - Créer un local de retrait accessible et supervisé tout l'heure du dîner afin de désamorcer les situations de conflit qui peuvent survenir. Ceci évite les escalades de violence. 	<p style="text-align: center;"><u>Ressources humaines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction des services aux élèves afin de faire les interventions appropriées lors de gestes de violence physique. - L'intervenante scolaire et la technicienne en éducation spécialisée afin de soutenir les jeunes victimes de violence physique et inciter à la dénonciation. Également soutenir les éducateurs dans leur rôle et encadrer les titulaires. - Enseignants, surveillants et ensemble du personnel du Collège afin d'intervenir lorsqu'ils sont témoins de violence physique.

PLAN D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE (Version corrigée 2018-2019)

OBJECTIFS	MOYENS	RESSOURCES
<p>C) Maintenir au plus bas le nombre d'élèves victimes d'intimidation :</p> <ul style="list-style-type: none"> → dans la cour d'école, → sur les médias sociaux. 	<p style="text-align: center;"><u>2018-2019</u></p> <p>La sensibilisation demeure le moyen le plus efficace dont nous disposons : nos moyens utilisés sont donc les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un atelier à toute l'école par un groupe de musique de Trois-Rivières QW4RTZ, le vendredi 18 janvier 2019 sera présenté à tous les élèves du secondaire. - Affiches publicitaires sur les étapes de la dénonciation d'un acte d'intimidation. (renouvelé à chaque année) - Tournée de classe au 1^{er} cycle pour expliquer les étapes de dénonciation. - Étude de l'Université de Laval sur le portrait de la violence à l'école. (2019) - Groupes-conseil avec personne ressource en présence du titulaire - Approche intervention 100% face aux élèves intimidateurs en intervenant systématiquement lorsque les adultes sont témoins d'évènements. - Aviser au besoin les parents des enfants intimidateurs. - Démarche disciplinaire modifiée pour appliquer l'approche RAI (réponse à l'intervention) avec plans d'action et suspensions s'il y a lieu mais avec conséquences logiques aux comportements inadéquats. - Suivi et interventions directement avec les familles victimes d'intimidation relevant les comportements à modifier pour aider les élèves à mieux intégrer (si nécessaire). - Récompense aux classes sans violence. - Intervention lorsque des élèves se retrouvent seuls dans l'école pour les aider à socialiser. - Inscrire les plaintes d'intimidation au registre des plaintes. - Conférence organisée par le comité de parents (médias sociaux) 	<p style="text-align: center;"><u>Ressources humaines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction pour intervenir auprès des élèves agresseurs. - Intervenante et TES pour intervenir auprès des élèves et des familles victimes d'intimidation. - Enseignants, surveillants et ensemble du personnel du Collège pour ne pas tolérer l'intimidation. - Participation des policiers jeunesse pour certaines situations. - Karelle Parisien, notre responsable des absences des élèves a eu le mandat de réserver tous les conférenciers pour l'année scolaire en cours. Un fichier a été créé sur le Google Drive avec la liste des conférences offertes pour chaque niveau. <p>En voici quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet XOX (4^e sec. Violence amoureuse). - Conférence sur l'intimidation en 6^e année (police). - Conférence sur l'intimidation en 2^e secondaire (police). - Activités de sensibilisation aux niveaux plus susceptibles de vivre ce type de dynamique (5^e/6^e année, sec.1 et sec.2)

PLAN D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE (Version corrigée 2018-2019)

OBJECTIFS	MOYENS	RESSOURCES
<p>D)</p> <p>→Maintenir, surtout chez les élèves du secondaire, la faible possibilité d'avoir accès à de la drogue et de l'alcool et ainsi limiter à la fois la consommation possible au Collège et ce, au cours des deux prochaines années.</p> <p>→Contrer la banalisation que pourrait engendrer la légalisation du cannabis.</p>	<p><u>2018-2019</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour le protocole d'intervention (drogues – alcool). - Politique d'intervention à 100% face à la drogue. - Aide et soutien aux élèves vivant des problèmes de consommation. - Avoir accès, à tous les jours aux intervenantes. - Documentation et ateliers pertinents à tous les niveaux scolaires du Collège (Maison Jean-Lapointe, M.Locas) - Aucune sortie de cour autorisée sans qu'un des parents vienne chercher son enfant. - Assister à des formations pour outiller davantage le DSE - Tournée de classe en début d'année des membres de la direction synchronisée avec la date de la légalisation du cannabis afin de rappeler aux jeunes notre politique. - Laisser entrevoir la possibilité d'avoir des chiens renifleurs au Collège 	<p><u>Ressources humaines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction des services aux élèves afin d'appliquer les sanctions disciplinaires. - Visites fréquentes des policiers jeunesse - Service de police communautaire afin de faire la prévention et accepter le protocole en plus d'intervenir au niveau criminel s'il y a lieu (disponibilités reçues toutes les semaines). - Vigilance des enseignants, des surveillants et du personnel de l'école. - Notre T.E.S. fait partie du comité de la prévention de la criminalité de la ville de Châteauaguay.

PLAN D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE (Version corrigée 2018-2019)

OBJECTIFS	MOYENS	RESSOURCES
<p>E) Hausser chez les enseignants et les surveillants la qualité de leurs interventions dans l'exercice de leurs fonctions en insistant sur l'impact négatif d'une mauvaise intervention (importance de l'aspect relationnel surtout chez les garçons).</p>	<p style="text-align: center;"><u>2018-2019</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conférence présentée à tous les enseignants en début d'année (Steve Bissonnette, gestion des comportements positifs). - Nous avons nommé un responsable à chaque niveau afin d'améliorer le suivi des élèves et de les uniformiser. - Création de signets remis à tous les enseignants avec la liste des liens URL pour chaque niveau permettant de compléter des rapports de comportements uniformes, des fiches de retrait de classe... - Agir aussitôt qu'un évènement sérieux se produit. (Directeur général en collaboration avec la DES) - Appliquer la procédure de suivi suite à une agression de la part d'un adulte. - Groupes-conseil avec une personne-ressource en présence du titulaire. - Rencontres de groupe cette année avec les surveillants dans le but de les informer, les soutenir et d'améliorer leurs interventions. <i>Production d'un aide-mémoire et du Guide des surveillants.</i> - Consulter les surveillants pour savoir les problèmes réels sur le terrain. - Rencontres fréquentes (aux cycles) avec les enseignants responsables de niveau pour les soutenir avec les élèves et qu'ils fassent le suivi auprès des autres enseignants. - Formations supplémentaires. 	<p style="text-align: center;"><u>Ressources humaines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Tout le personnel de l'école, principalement la direction et les intervenantes.

PLAN D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE (Version corrigée 2018-2019)

OBJECTIFS	MOYENS	RESSOURCES
F) Ratifier un protocole encadrant l'intervention policière au Collège dans un contexte de prévention, d'urgence et d'enquête.	<ul style="list-style-type: none"> - Définir concrètement les actions nécessaires de part et d'autres en contexte de prévention. - Définir concrètement les actions nécessaires de part et d'autres en contexte d'urgence. - Définir concrètement les actions nécessaires de part et d'autres en contexte d'enquête. - Signature engageant les deux parties à respecter l'entente. 	<p style="text-align: center;"><u>Ressources humaines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction des services aux élèves afin d'élaborer le protocole d'entente. - Policier communautaire afin d'élaborer la partie les concernant.

OBJECTIFS	MOYENS	RESSOURCES
G) Favoriser l'entraide entre pairs	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres individuelles (intervenante) - Utiliser les leaders positifs pour aider des élèves en difficulté (social ou académique) - Favoriser du tutorat élèves de 5^e sec et jeunes du primaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenantes - Élèves - Direction

OBJECTIFS	MOYENS	RESSOURCES
H) Réduire le langage vulgaire, les insultes et les surnoms dans la cour d'école.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les animations sportives dans la cour d'école principalement avec le primaire. - Donner des points en éthique sportive pour la ligue sports midi. - Faire une bonne action pour annuler une mauvaise 	<ul style="list-style-type: none"> - Technicien en loisir - Enseignants - Surveillants

OBJECTIFS	MOYENS	RESSOURCES
i) Impliquer les élèves du Collège dans le plan d'action de lutte contre l'intimidation et la violence	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de création de cibles pour lancer les balles de neige - Création d'affiches mettant l'emphasis sur les bons comportements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Technicien en loisir - Enseignants - Surveillants - DSE